

COMMENT VOTER PAR INTERNET ?

Depuis n'importe quel ordinateur, smartphone ou tablette, saisissez dans la barre d'adresse de votre navigateur internet l'adresse du site de vote :

<https://ircec-raap.paragon-election.com>



Privilégiez Google Chrome, Microsoft Edge, Safari ou Mozilla Firefox

Ne pas saisir l'adresse dans un moteur de recherche

1 - L'AUTHENTIFICATION

Pour voter, merci de vous connecter en saisissant votre code d'accès, reçu par courrier, puis les 4 derniers chiffres de votre numéro de sécurité sociale. Pour tout problème technique, vous pouvez contacter la hotline au 09 72 30 55 61.

1

Code d'accès
4 derniers chiffres du n° de sécurité soc

Connexion

[Vous avez perdu vos codes ?](#)

Nouveau mot de passe :

Nouveau mot de passe

Confirmation mot de passe :

Confirmation mot de passe

Enregistrer le nouveau mot de passe

Retour

2

Un lien à usage unique a été envoyé sur le canal de communication choisi précédemment. En cliquant sur le lien, vous pourrez définir votre nouveau mot de passe.

J'ai défini mon mot de passe

X Je n'ai rien reçu

Pour voter, merci de vous connecter en saisissant votre code d'accès, votre Matricule et votre mot de passe temporaire.

3

Matricule

Mot de passe

Connexion

Annuler

[Vous avez perdu votre mot de passe](#)

1 – Je renseigne mon « Code d'accès », présent au recto de ce courrier, puis les 4 derniers chiffres de mon numéro de sécurité sociale sans la clé (exemple : si votre N° est 1 22 33 44 785 013 72 alors saisissez 5013) puis je clique sur « Connexion ».

2 – Je reçois un courriel porteur d'un lien personnalisé à usage unique afin de créer mon mot de passe de connexion, puis je clique sur « J'ai défini mon mot de passe ».

3 – Je renseigne mon mot de passe, puis je clique sur « Connexion ».

2 - LE CHOIX ET LA VALIDATION DU VOTE

1 – Votre collège de rattachement est rappelé à l'écran.

2 – Le nom et prénom de chacun des candidats est affiché à l'écran. Je clique sur le bouton « Notice de présentation » d'un candidat pour consulter les informations qu'il aura communiquées.

Pour voter pour un candidat, je clique sur son nom ou sur la case à cocher correspondante. Vous pouvez saisir autant de candidats que de sièges à pourvoir sur votre collège.

Je clique sur le bouton « Confirmez votre choix ».

3 – Le bulletin de vote est présenté avec les candidats sélectionnés, je clique sur le bouton « Voter » pour valider l'envoi de mon bulletin de vote vers l'urne électronique.

La validation du bulletin de vote est définitive et irréversible.

3 - LA CONFIRMATION DU VOTE

Un « Accusé de réception », preuve de votre vote, confirme la réception de votre bulletin de vote dans l'urne électronique. Vous pouvez le télécharger ou le faire envoyer sur l'adresse e-mail de votre choix.

À l'issue de votre participation, pensez à vous déconnecter en cliquant sur le bouton « Déconnexion » en haut à droite du site de vote.

VOTRE VOTE EST PRIS EN COMPTE.